



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du lundi 21 novembre 2022

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Geneviève EVRARD, Christine TASTAVIN, MM. Pascal BISTARELLI, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Julien LANDUCCI, Francis MAGGI, Frédéric MINERVA. Christian POMATTO, Georges ROMANO, Patrick SCALA, Louis TIBONI.

Excusé(e)s : MME. Rosette GERMANO, MM Serge BESSI, Alain BROCHE, François ROUSTAN, Pierre LAFON.

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

APPROBATION DES P.V

P.V Comité de Direction du 29 août 2022

P.V Comité de Direction du 10 octobre 2022

P.V Bureau Exécutif du 26 septembre 2022

P.V Bureau Exécutif du 03 octobre 2022

P.V Bureau Exécutif du 24 octobre 2022

CONDOLEANCES

À la suite du décès de la Maman de M. Stéphane DUDILLIEU, Directeur Administratif du DCA, le Président et les Membres du Comité de Direction lui adressent, ainsi qu'à ses proches, leurs plus sincères condoléances.

À la suite du décès de la Grand-mère de Mme Catherine SZYNAL, secrétaire administrative du District, le Président et les Membres du Comité de Direction lui adressent, ainsi qu'à ses proches, leurs plus sincères condoléances.

FELICITATIONS

Toutes nos félicitations à M. Mickaël ABOU Trésorier Général de la JS JUAN LES PINS, nommé comme bénévole du mois d'octobre par la Ligue Méditerranée.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président, expose la courbe des licences comparativement aux trois dernières saisons.

District de la Côte d'Azur

2019-20	2020-21	Ecart Nb	Ecart %	2021-22	Ecart Nb	Ecart %	2022-23	Ecart Nb	Ecart %
25 589	22897	-2692	-10,52%	25896	2999	13,10%	24068	-1828	-7,06%

Dans le même temps, la Ligue de la Méditerranée régresse de 5,57% avec un total de 110 882 licences, et la FFF est en régression de 4,95% avec 2 023 480 licences.

Il évoque l'ordre du jour du Comité de Direction de la LMF du 24.11.2022, notamment la proposition de réforme des championnats U14R. Le DCA a formulé une proposition qu'il présente pour information aux membres du Comité de Direction.

RESPONSABILITE SOCIETALE de la FFF

La FFF a fait de la protection sociale de ses licenciés un axe majeur de son engagement de responsabilité sociétale. Afin d'assurer l'accompagnement des licenciés victimes d'actes répréhensibles, la mise en place d'une ligne d'écoute, organisée par France Victimes, dédiée aux licenciés de la FFF victimes ou témoins d'actes graves (harcèlement, violences sexuelles, discriminations). Cette ligne est disponible 7 jours sur 7, entre 9h et 21h. Le numéro d'appel est le : 01 73 038 442.

DISPOSITIF TOUTES FOOT

Le DCA a candidaté à "Toutes Foot" le nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Il a pour objectif de :

- Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans les clubs (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses).

- Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée.

Ce dispositif permettra aux clubs, mais également au District, de valoriser leur engagement vers une meilleure mixité de pratique, d'encadrement et de gouvernance. A l'issue du processus de sélection, les lauréats seront valorisés et conviés à Clairefontaine pour la Cérémonie de Remise des Trophées.

- Les clubs sont invités, après inscription auprès du DCA, à organiser des actions de promotion de la pratique féminine et d'intégration de femmes dans leurs équipes.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet du DCA.

CALENDRIER DES REUNIONS

Comité de Direction :

Pour la fin de saison 2022/2023 les séances plénières du Comité de Direction se tiendront à 18 h au siège du District.

Lundi 9 janvier 2023.

Lundi 13 mars 2023.

Lundi 17 avril 2023.

Lundi 15 mai 2023.

Lundi 12 juin 2023.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale d'hiver du DCA est fixée au mardi 20 décembre 2022 à 19 h, elle se déroulera en distanciel. Les convocations seront adressées à l'ensemble des clubs par courriel, comportant le lien de connexion, le code...etc.

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Le Secrétaire Général présente les divers articles des Règlements Sportifs qui seront soumis à l'approbation de l'AG d'Hiver.

TRESORERIE

Concernant les prévisions des dépenses énergétiques pour l'année 2023, communiquées par notre fournisseur, concernant le siège du DCA, la facture risque d'être multipliée par trois. En conséquence, tous les moyens afin de réduire ces dépenses vont être mis en place.

La subvention sollicitée par l'Entente des Clubs de l'Entente des Clubs Niçois est accordée. Le montant figurant au PV interne, sera communiqué au bénéficiaire.

DISCIPLINE

Dans le cas d'exclusion ou de rapport d'un officiel lors d'une rencontre, il nous semble utile de rappeler, aux joueurs, éducateurs et dirigeants, l'article 3.3.4.1 du Règlement Disciplinaire de la FFF qui stipule que pour les affaires pour lesquelles aucune audition n'est décidée, tout assujetti ayant été exclu par l'arbitre et/ou faisant l'objet d'observations de sa part sur la feuille de match ou d'un rapport d'un officiel, peut faire valoir sa défense dans les deux jours calendaires à compter du lendemain de la rencontre, auprès de l'organe disciplinaire compétent en adressant ses observations et/ou sollicitant une audience devant cette instance.

COMPETITIONS

M. Julien LANDUCCI, fait le point sur le déroulement des compétitions, championnats et coupes, concernant les championnats, une semaine supplémentaire a été nécessaire afin d'entamer la deuxième phase des championnats D2 et D3 des jeunes. En effet des rencontres de la première phase étaient en cours de traitement par les Commissions.

ARBITRES

À l'issue de la formation d'arbitres réalisée sur 4 journées :

- 14 réussites sur le site de Nice,
- 6 sur le site de Cannes
- et 8 sur le site de Contes.

Deux nouvelles formations sont prévues du 19 au 22 décembre 2022.

M. Gilles ERMANI, rappelle que depuis le début de cette saison 2022/2023 la violence envers les arbitres sur les terrains se perpétue (violences verbales, intimidations). Cette situation néfaste ne doit pas être acceptée sur les stades, les Présidents des clubs sont invités à sensibiliser leurs éducateurs et leurs joueurs afin que ces faits inacceptables soient éradiqués.

La remise des écussons aux 28 arbitres promotion « Luigi LIUZZO » se tiendra le mercredi 16 décembre 2022 à 19 h au siège du DCA, les membres du Comité de Direction sont invités à cette manifestation.

COURRIER

CDOS : Invitation au colloque "Lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport" le jeudi 8 décembre 2022 à 18h30, pris note;

AS MONACO FEMININ : Demande de remise du Label Jeune Bronze le 18.12.2022, pris note ;

AS FONTONNE : Demande concernant l'application de l'article 167 des Règlements Généraux de la FFF, réponse faite.

AGENDA

16.12.2023 : Remise des écussons aux arbitres, « Promotion Luigi LIUZZO » ;

17.12.2022 : AG d'hiver de la Ligue Méditerranée en distanciel ; à partir de 10h00

20.12.2022 : AG d'hiver du District de la Côte d'Azur à 19 h en distanciel ;

Clôture de la séance à 21h30.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

